

1

(N^o 332.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commissions des naturalisations, sur la pétition du sieur Paul-François Aribert.

MESSIEURS,

Le sieur Paul-François Aribert, négociant, né à Paris, le 15 janvier 1788, domicilié à Philippeville depuis 1816, demande la naturalisation ordinaire.

Il a épousé, en 1816, une belge qui l'a rendu père de quatre enfants nés sur le sol belge.

Il résulte des renseignements obtenus qu'il s'est acquis, par son commerce et son activité, une position aisée, et que sa conduite et sa loyauté lui ont mérité la confiance et l'estime de ses concitoyens.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
